



ARRETE DU MAIRE
Police Municipale

Objet : Travaux au profit de Serrurerie de l'Est – Travaux de remplacement de garde-corps – Rue de Berne
ARR : 2023-03-31-27-

Nous, Maire de la commune de Seloncourt,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2212-5, L 2213-1, L 2213-2, L 2215-4, L 2215-5, L 2216-1 et L 2216-2,
Vu le Code de la Route et notamment les articles R 411-1 et suivants,
Vu la demande formulée par l'entreprise SERRURERIE DE L'EST implantée à AUDINCOURT -25400-
Vu l'avis favorable des services techniques de la ville de Seloncourt,
Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les dispositions nécessaires pour permettre l'exécution de travaux de remplacement de garde-corps dans la rue de Berne à SELONCOURT.

-- ARRÊTONS --

ARTICLE 1 : Des travaux de remplacement de garde corps vont avoir lieu dans la rue de Berne dans l'agglomération de SELONCOURT. Ces travaux se dérouleront le 5 avril 2023.

ARTICLE 2 : En fonction d'impératifs de travaux, la chaussée sera réduite à 1 seule voirie de circulation et règlementée par des feux tricolores.

ARTICLE 3 : La signalisation réglementaire sera conforme aux prescriptions en vigueur et sera mise en place par les services techniques de la commune de Seloncourt et sous sa responsabilité. Des panneaux de chantier devront être mis en place pour signaler les travaux, le tout devra être conforme au Code de la Route en vigueur.

ARTICLE 4 : Monsieur le Commissaire Central de Police, Monsieur le Commandant de Gendarmerie ainsi que la Police Municipale sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Seloncourt, le 31 mars 2023
PO / Le Maire, Mr Jean-Marc ROBERT
Adjoint à la Voirie et à la Circulation

